

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle d'évaluation foncière triennal 2023-2024-2025

Conformément à l'article 73 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, je, soussigné, Sylvain Chevrier, greffier-trésorier et directeur général de la Municipalité de Saint-Zotique, donne avis que le rôle triennal d'évaluation foncière pour les exercices financiers 2023-2024-2025 a été déposé à mon bureau par les Estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et Associés inc. le 15 septembre 2022, lequel entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Toute personne peut prendre connaissance du rôle triennal 2023-2024-2025 à l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Zotique, situé au 1250, rue Principale à Saint-Zotique, durant les heures régulières de bureau.

À la première année d'application du rôle d'évaluation, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle d'évaluation relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, en personne ou par courrier recommandé, à l'organisme municipal responsable de l'évaluation, soit la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges sise au 280, boul. Harwood à Vaudreuil-Dorion, province de Québec, J7V 1Y5.

Pour être recevable, la demande de révision doit être faite sur la formule prescrite par le règlement ministériel, accompagné des frais déterminés par le règlement de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges et déposée à la M.R.C. **AVANT LE 30 AVRIL 2023**. Pour information quant aux demandes de révision, communiquez avec la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges au 1 800 363-5010.

DONNÉ À SAINT-ZOTIQUE, CE 22^e jour du mois de septembre deux mille vingt-deux.

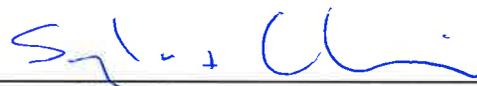


Sylvain Chevrier
Greffier-trésorier et directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sylvain Chevrier, greffier-trésorier et directeur général de la Municipalité de Saint-Zotique, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière à chacun des quatre endroits désignés par le conseil, en date du 22 septembre 2022 ainsi que dans la parution du 28 septembre 2022 du journal Saint-François.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt-deuxième jour du mois de septembre 2022.



Sylvain Chevrier
Greffier-trésorier et directeur général